

**Avenant n° 2021- 44 au Contrat d'Association passé entre l'Etat  
et le Lycée Polyvalent Privé "Robin-Saint Vincent de Paul"  
(0381678T) à VIENNE**

**Entre l'Etat (Ministère de l'Education Nationale)**  
représenté par **Monsieur le Préfet de l'ISERE**, d'une part,  
**et**

la **Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de l'ISERE**  
représentée par **madame Bénédicte DUBUS, Directrice Diocésaine**, agissant en qualité de  
mandataire spéciale du Directeur du **Lycée Polyvalent "Robin-Saint Vincent de Paul "** à  
**VIENNE**, d'autre part,

il a été convenu les modifications suivantes aux dispositions du contrat :

**Article 1er** : Les dispositions de l'article 2 du contrat sont modifiées comme suit :

**Enseignement général**

- Ouverture d'une division de 1ère « Sciences et technologies du management et de la gestion ».
- Fermeture d'une division de 1ère « Sciences physiques et chimique en laboratoire ».
- x - Ouverture d'une division de Terminale « Sciences et technologies du management et de la gestion ».
- x - Fermeture d'une division de Terminale « Sciences physiques et chimique en laboratoire ».
- Fermeture d'une division 2BTS2 composée des formations « Comptabilité-Gestion et Gestion de la PME » d'une capacité d'accueil de 30 élèves.
- Ouverture d'une division 2BTS2 « Comptabilité-Gestion » pour une capacité d'accueil de 15 élèves.
- Ouverture d'une division 2BTS2 « Gestion de la PME » pour une capacité d'accueil de 24 élèves.
- Augmentation de la capacité d'accueil du BTS 1ère année « Commerce internationale à référentiel commun européen » d'une capacité d'accueil de 24 à 32 élèves (plan jeunes).

**Enseignement professionnel**

- Fermeture par abrogation d'une division de TERPRO « commerce » d'une capacité d'accueil de 30 élèves.
- Ouverture d'une division de TERPRO « métiers de commerce et de la vente » :
  - option A – « Animation et gestion de l'espace commercial et métiers de l'accueil » pour une capacité d'accueil de 15 élèves.
  - option B – « Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale » pour une capacité d'accueil de 15 élèves.

**Article 2** : En conséquence, font l'objet désormais du contrat les classes suivantes :

Enseignement général	Nombre de divisions	Capacité d'accueil
2nde générale et technologique	8	
1ère générale	6	
1ère technologique STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	2	
Terminale générale	6	
Terminale technologique STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	2	
BTS gestion de la PME 1ère année	1	24
BTS comptabilité et gestion 1ère année	1	15

BTS gestion de la PME 2ème année	1	24
BTS comptabilité et gestion 2ème année	1	15
BTS commerce international à référentiel commun européen 1ère année	1	32
BTS commerce international à référentiel commun européen 2ème année	1	24
BTS management commercial opérationnel 1ère année	1	30
BTS management commercial opérationnel 2ème année	1	30
BTS négociation et digitalisation de la relation client 1ère année	1	24
BTS négociation et digitalisation de la relation client 2ème année	1	24
BTS management en hôtellerie restauration 1ère année commune	1	24
BTS hôtellerie restauration : option A Management des unités de restauration 2ème année	}	24
option B - Management des unités de production culinaires – 2ème année		
Option C – Management des unités d'hébergement – 2ème année		
Mise à niveau au BTS restauration hôtellerie	1	30
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	

Enseignement professionnel	Divisions	Capacité d'accueil
3ème préparatoires métiers	3	60
<b>1ère année de CAP :</b>		
cuisine	1	} en division mixte avec le CAP cuisine
commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	0	
accompagnement éducatif petite enfance	1	24
<b>2ème année de CAP :</b>		
cuisine	1	} en division mixte avec le CAP cuisine
commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	0	
accompagnement éducatif petite enfance	1	24
<b>2nde professionnelle :</b>		
«ASSP» (accompagnement, soins et service à la personne) option «structure»	1	32
Métiers de la relation client 2nde commune	1	30
métiers de l'hôtellerie restauration	1	24
<b>1ère professionnelle :</b>		
«ASSP» (accompagnement, soins et service à la personne) option «structure»	1	32
métiers de commerce et de la vente -option A - animation et gestion de l'espace commercial - option B – prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	1	30
cuisine	1	} en division mixte avec le BAC PRO 3ans cuisine
commercialisation et services en restauration	0	

<b>Terminale professionnelle :</b>		
«ASSP» (accompagnement, soins et service à la personne) option «structure»	1	32
métiers de commerce et de la vente option A - animation et gestion de l'espace commercial option B – prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale .	1	30
cuisine	1	24
commercialisation et services en restauration	0	
	} en division mixte avec le BAC PRO 3ans cuisine	
<b>Mention complémentaire :</b>		
Cuisinier desserts de restaurant	1	12
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	

**Article 3** : Les autres dispositions du contrat restent et demeurent inchangées.

Le présent avenant entre en vigueur à dater de la rentrée scolaire 2021

Grenoble, le *11 juin 2021*

**Le Préfet**

  
 Pour le Préfet et par délégation  
 La Secrétaire générale adjointe  
**Juliette BEREGI**

**La mandataire désignée**

  
**Bénédicte DUBUS**